



Centre Hospitalier Jacques Boutard
Place du Président Magnaud – CS60085
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Direction

Saint-Yrieix-la-Perche,

Le 31 mars 2020

Courrier à destination des familles des
résidents et membres du CVS

*Disponible sur le site internet de
l'établissement*

N/Réf. FD/VD 2020-43

Objet : Point de situation COVID-19

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous faire un point de situation concernant notre EHPAD et sur les mesures prises en lien avec la pandémie COVID-19.

Sachez que nous mettons tout en œuvre afin d'assurer la sécurité de nos résidents et de nos soignants tout en essayant de conserver le plus d'humanité possible dans les conditions de vie de nos résidents.

Nous suivons quotidiennement les recommandations nationales, et nous les appliquons :

- Les visites ne sont plus autorisées depuis deux semaines au sein de nos deux EHPAD, à l'exception unique des situations de fin de vie. Afin de maintenir le lien familial ou social, un travail important a été mené, notamment avec l'appui de nos animatrices, pour développer des activités d'interactions entre résidents et familles (photos et mots envoyés aux familles, développement des outils de visioconférences via Skype, messages sur Facebook, création d'un journal de bord...)
- Les activités sont toujours maintenues mais en petit comité, pas plus de 5 résidents ensemble et avec une application des mesures barrières (distances et hygiène des mains). A l'heure actuelle et étant donné que nous n'avons aucun cas, nous avons souhaité les maintenir afin de préserver nos résidents et éviter davantage de les isoler.
- Pour l'instant, les résidents ne sont donc pas confinés en chambre, en revanche, depuis hier, les repas en salle à manger a été stoppé à l'exception des unités d'UAL, UPV et UHV (nos unités accueillant les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer, et psychiques/ handicapés vieillissants). Pour ces unités, nous maintenons un fonctionnement habituel, avec une prise en compte de chacune des situations en fonction des compréhensions de chacun. Les salles à manger sont suffisamment grandes pour maintenir une distance raisonnable entre les résidents qui vont manger dans la salle commune.

- En ce qui concerne notre personnel, nos équipes sont bien formées, le confinement de l'EHPAD a été mis en place dans les temps avec un bon respect des préconisations par les professionnels.
- En ce qui concerne le matériel, nous sommes équipés en masques avec une dotation hebdomadaire de l'Etat. Pour l'instant, nous ne rencontrons pas de difficultés critiques sur ce sujet. Le port du masque est autorisé pour notre personnel de l'EHPAD afin de protéger les résidents et notre personnel.
- Nous avons l'appui du CHU de Limoges qui organise régulièrement des visioconférences avec les EHPAD de notre territoire. Nous nous appliquons, durant cette période de crise sanitaire, à bien sécuriser les filières de prise en charge des résidents de l'EHPAD et les soins des résidents, et à favoriser le maintien en EHPAD.

Nous nous tenons, bien entendu, à votre disposition et vous pouvez nous faire parvenir vos éventuelles observations/suggestions quant aux mesures prises par l'Etablissement dans le cadre de la gestion de cette crise sanitaire.

Je vous remercie.

Fabien DELOTTE,
Adjoint de direction

